



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4659

Attribution d'une subvention d'équipement de 2 000 euros à l'association Eclair Lyon 9 pour l'achat d'une piste de tumbling

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 MAI 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4659 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION ECLAIR LYON 9 POUR L'ACHAT D'UNE PISTE DE TUMBLING (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) ».

Créée en 1885, l'association Eclair Lyon 9 a pour but la pratique de la gymnastique artistique sportive. Elle propose également à ses 216 adhérents des cours de Modern'jazz (enfants), de gymnastique, de gymnastique douce, de yoga, de pilates, de danse et d'aérobic (adultes). Son siège social, où sont donnés les cours, est situé au 23 rue de Bourgogne dans le 9^e arrondissement de Lyon.

L'Eclair Lyon 9 organise régulièrement des galas pour lesquels l'utilisation d'un praticable est indispensable. Le club ne disposant actuellement que d'un praticable vieillissant et sans rebonds, il est contraint d'en louer un et de louer également un camion de transport, des dépenses qui ne cessent de croître chaque année.

Pour des raisons d'autonomie évidente et pour abolir des temps d'installation très longs, le club souhaite désormais acquérir une piste de tumbling gonflable qui servira à l'entraînement et en galas.

Cet investissement s'élève à un montant de 3 700 €

La Ville de Lyon souhaite apporter son soutien à ce club historique qui a mobilisé et mobilise toujours autour de lui des générations de pratiquants. Je vous propose de leur allouer une subvention d'équipement de 2 000 €

Pour mémoire, l'association Eclair Lyon 9 a perçu en 2019 une subvention de fonctionnement de 2 000 €

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention d'équipement de 2 000 € est allouée à l'association Eclair Lyon 9 pour l'achat d'une piste de tumbling gonflable.

- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, ligne de crédit 77242, article 20421, fonction 40, programme SPCLUBS, opération 60046571.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT